





## Le Mot de Mr le Maire

Depuis les élections de mars 2014, une nouvelle équipe municipale est en place pour un mandat de six ans. Elle est composée de sept nouveaux conseillers municipaux et la représentativité s'établit à quatre conseillères et sept conseillers municipaux

L'équipe municipale ainsi constituée m'a reconduit dans les fonctions de maire et fidèle à mon engagement, je m'attacherai à être l'écoute de chacun dans l'intérêt général que je privilégie et qui me tient à cœur, la vie dans le village étant à préserver dans cet esprit.

En place depuis plus de 9 mois maintenant, le conseil municipal a entrepris des travaux indispensables tels l'entretien ou la réfection des voiries communales, rues et chemins ainsi que la réparation de la toiture du bâtiment annexe à la salle des fêtes dont le toit s'était effondré fin août.

La réhabilitation de la salle des fêtes, l'aménagement des allées du cimetière l'accessibilité du cimetière, de l'église, la création d'un city stade, la réfection de l'éclairage public et la mise en place de trottoirs dans la commune seront des travaux que nous conduirons lors de cette mandature et qu'il conviendra de redéfinir ensemble.

L'environnement législatif évolue avec le regroupement des régions. Le Conseil Général de la Meuse voit ses cantons modifiés géographiquement et nous serons amenés à voter les conseillers généraux en mars de cette année. La communauté d'agglomération de BAR le DUC SUD MEUSE existante depuis janvier 2013 s'est élargie avec l'arrivée de 6 nouvelles communes début 2014 (Culey, Loisey, Nançois sur Ornain, Nant le Grand, Nantois, et Tannois) qui portent sa composition à 37. Chardogne est membre de la Codecom devenue C.A. depuis le 1° janvier 2002.

Je suis élu XII° Vice-Président au sein de la C.A., le Président Bertrand PANCHER m'a confié la mission de l'aménagement de l'espace, le suivi du SCOT, la mise en place du PLU I et l'élaboration du système d'informatisation général des divers réseaux.

Les transports urbains sont en fonctionnement depuis le 1° septembre 2014 en tant que compétence obligatoire de la C.A. Pour notre commune, il existe le transport à la demande au tarif de 1,90€ par trajet, le départ se faisant depuis la place du lavoir en réservant 24h avant au n°0800 009 004.

Le Pays Barrois composé de 124 communes sera transformé par arrêté préfectoral en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R) dès le début de 2015. Le S.C.O.T. (schéma de cohérence territorial) porté par cette structure est adopté par son conseil syndical depuis le 19 décembre 2014.

L'année 2014 a été marquée par les commémorations nationales du centenaire de la 1° Guerre Mondiale : Nous avons la chance de vivre dans un pays en paix.

Les fêtes de fin d'années restent un temps privilégié pour apprécier les joies simples de la vie, partager des moments familiaux et relativiser le quotidien.

Je remercie l'équipe municipale pour sa disponibilité et son investissement, sans oublier toutes les personnes qui participent et s'impliquent dans la vie communale.

Bonne et heureuse année 2015 Benoit HACQUIN, Maire

Le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de vous présenter leurs vœux le vendredi 9 janvier 19h à la salle des fêtes.

## Notre Commune

#### Budget

#### **Compte administratif 2013**

Le conseil municipal vote à l'unanimité (sauf le maire qui ne prend pas part au vote) le compte administratif de l'exercice 2013 qui s'équilibre en section d'investissement à 99 790,62€ et qui en section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 366 486,97 €

#### **Budget primitif 2014**

Le conseil municipal vote, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif qui s'équilibre en section d'investissement à 210 585,23 € et qui laisse apparaître en section de fonctionnement un excédent de 249 026,97 €

#### **Taxes locales**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas modifier le taux des taxes locales pour l'année 2014. Ces taux s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'habitation : 6,88 %
 - Taxe foncier bâti : 14,05 %
 - Taxe foncier non bâti : 25,54 %

#### Travaux et achats 2014

Travaux de réfection de voirie Chemins de St Christophe, de la Haie de 8 538,00 € TTC de Laimont et réparations ciblées sur l'ensemble du village Achat et pose d'un troisième radar pédagogique (prix d'achat identique à 3 580,00 € TTC ceux acquis en 2013) Travaux de voirie Chemin de la Lineuse 7 772,00 € TTC Réfection du toit du bâtiment annexe de la Salle des fêtes qui était en partie 11 610,00 € TTC effondré Entretien des espaces verts par les chantiers du Barrois 2 808,00 € TTC Balayage des rues et des caniveaux du village 3 fois par an par le CIAS à 1 485,00 € TTC 495,00 € par passage, soit Travaux réalisés par l'ONF dans la forêt communale 5 293,00 € TTC

#### État civil 2014

#### Naissances:

Mylan OLEJNICZAK le 24 janvier Marceau COLSON le 30 juillet Natéo RAFFNER le 26 Octobre

#### <u>Mariage:</u>

Jérôme LESEUR et Isabelle VILLAUME le 2 août

#### Décès:

Eloi BARBIER le 25 avril Robert POITEL le 19 octobre





Le vendredi avant les vacances de la Toussaint, les élèves du CM2 ont participé au cross du collège Jean Moulin de Revigny dans le cadre de la liaison CM2-collège. Ils avaient été très bien entraînés par leur enseignante, ils se sont surpassés et ont tous terminé la course avec il faut le noter une médaille d'argent pour Luna COLSON. Félicitations à Luna et bravo à tous.

#### Nouveaux Rythmes solaires

Cette année les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre dans les trois écoles du RPI. Les nouveaux horaires sont les suivants :

Lundi	8h30 à 11h30 13h30 à 16h00		
Mardi	8h30 à 11h30 13h30 à 16h00		
Mercredi	8h30 à 10h30		
Jeudi	8h30 à 11h30 13h30 à 16h00		
Vendredi	8h30 à 11h30 13h30 à 16h00		

Malheureusement, les horaires des transports scolaires qui desservent les écoles de Chardogne, Laimont, Neuville et aussi le collège de Revigny, ne laissent pas de temps pour des activités périscolaires.

Les enseignantes sont Mesdames Personnetaz et Hervelin à Laimont, Madame Picamal à Neuville et Madame Stock à Chardogne

Cette année, les effectifs du RPI ont encore un peu diminué, 89 enfants contre 91 l'an dernier.

Il est à regretter que plusieurs enfants de la commune soient scolarisés dans d'autres écoles que celles du RPI.

Au premier semestre 2014 -2015 les enfants de Laimont ont travaillé sur les thèmes du respect et de l'environnement. Un projet école-familles associe le mercredi matin des parents ou des grands parents qui le peuvent aux activités des petits.

Les élèves de Neuville ont étudié avec beaucoup d'intérêt et de sérieux la guerre de 1914-1918 et ils ont présenté leurs travaux lors d'une exposition au 11 novembre. Le deuxième trimestre sera orienté sur l'environnement.

Au mois de juin, les élèves de Chardogne sont allés à Sivry-sur-Meuse où ils ont suivi un sentier sensoriel et fait un parcours d'Acrobranche, ils se sont tous amusés, certains ont surmonté leur peur du vide. Ce fut une journée de détente totale.

Une attestation de secourisme est exigée en fin de CM2. Dans ce cadre un parent d'élève pompier M. FURLANI est venu assurer la formation : Apprendre à porter secours.



## Célébration communale

L'armistice signé le 11 novembre 1918 à 5h15 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

Le cessez-le-feu est effectif à 11 heures entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairon annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés.

Les Chardonnerais, cette année encore, ont eu à cœur de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour la liberté de leur pays.



Après la lecture du discours de Mr le Maire et l'appel aux Morts, une minute de silence fut respectée.



Pour terminer cette cérémonie de la Mémoire, toutes les personnes présentes accompagnées par les enfants de la classe de Mme Stock ont chanté l'hymne national.



Afin de marquer le centenaire de la Première Guerre, Mr le Maire à convié les personnes présentes à l'inauguration d'une exposition sur 1914-1918.

Ce fut l'occasion de présenter les tableaux de Mr Laurent PERRIN sur ce même thème

## Le Chardon Actif

## Pâques...

#### La tradition

Comme chaque année les enfants du village ont perpétué trois fois par jour la coutume des crécelles pour annoncer la fête de Pâques et donner l'heure aux habitants de Chardogne pendant que les cloches étaient parties pour leur voyage annuel à Rome.





Très fiers de leur mission, les petits messagers étaient encadrés par des parents pour assurer leur sécurité.

Ils ont été récompensés par les habitants heureux de les accueillir pour leur offrir des friandises.

## et la chasse aux œufs

La nouvelle équipe municipale a pris beaucoup de plaisir à organiser une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants du village âgés de quelques mois à 11 ans. Ils sont venus très nombreux.

Les enfants ont été répartis en deux groupes afin que les petits ne soient pas bousculés par leurs aînés, Les petits ont fait la chasse aux œufs sur le terrain derrière l'école et les grands autour de l'église.

Il y avait des œufs, des lapins et autres sujets en chocolat et même de vrais œufs de poule cachés dans des petits nids de paille, dans les buissons et sur les branches basses des arbustes, aucun n'a résisté aux chasseurs de trésor.

Tout s'est retrouvé très vite dans les paniers des joyeux gourmands et tous les yeux brillaient de plaisir.





Annie Lejeune est la sympathique animatrice du groupe. Au programme de ces rencontres : jeux de société, après-midi crêpes ou gaufres et autres succulents goûters, une petite marche quand il fait beau et quelques sorties ou visites en covoiturage.

Au printemps, une visite des anciennes carrières souterraines de pierres de Brauvilliers a eu lieu. Elle a réuni une douzaine de personnes et deux jeunes ados accompagnaient leur Mamie, cela resserre agréablement les liens entre générations.

Guidés par des bénévoles de l'Association des Amis de la Pierre, les participants à cette visite ont découvert les conditions de travail des carriers qui étaient fort pénibles et présentaient de grands risques pour leur vie, ces travailleurs étaient parfois très jeunes.

Les carrières servaient aussi de champignonnières jusque dans les années 1960 et là aussi les conditions de travail étaient très rudes. Les explications ont captivé l'attention de tout le monde.

Le 16 décembre, c'est une visite de la Maison DUTRIEZ - Les confitures à la Lorraine de Bar-le-Duc qui a eu lieu. Sa spécialité est la confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie, tradition qui remonte à 1344. Une démonstration d'épépinage et une dégustation furent très appréciées par la vingtaine de participants.

Toutes les personnes aimant la convivialité sont les bienvenues.



## Chardon d'Honneur

Du rugby en Meuse!

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le rugby n'est pas réservé aux sportifs des contrées lointaines ou du Sud Ouest de la France. Le rugby est aussi pratiqué dans notre département. Six jeunes de notre village s'adonnent depuis plusieurs années à ce sport « de contact ».

Ces valeureux sportifs défendent brillamment les couleurs du Rugby Club de Bar le Duc (RCB). Nos rugbymans Chardonnerais contribuent fortement aux brillants résultats de leur club.



En effet, le RCB, jouant cette année en Promotion Honneur, est actuellement classé premier dans sa poule. Nous pouvons féliciter Guillaume Platel, assurant la place de « centre », Quentin Delassue « arrière », Robin Brayer «ailier », Tommy Sanchis, jouant dans l'équipe « réserve », Kilian Ménard toujours prêt à assurer un remplacement au pied levé et Benoît Perrin ayant pris le rôle d'entraîneur. Ces jeunes ne comptent pas leurs efforts et se donnent au maximum lorsqu'il faut affronter des équipes telles que Les cheminots de Strasbourg, Longwy, Vittel ou encore Raon-Baccarat. Ils rentrent souvent avec quelques bleus, mais savent savourer la fameuse troisième mi-temps.

Nos valeureux « guerriers » n'ont pas oublié le devoir de mémoire, en participant à leur manière aux cérémonies commémoratives de la bataille de la Vaux Marie. Ce fût pour eux l'occasion de rencontrer une équipe allemande pour un match amical et convivial devant 500 spectateurs.

N'oublions pas de citer Philippe Caffarel et Laurent Perrin, qui furent parmi les premiers Chardonnerais à pratiquer le rugby, et qui s'investissent encore aujourd'hui au sein du club. Leurs enfants les ont suivis, puis les amis de leurs enfants, et les amis des amis ... Ainsi la relève fût assurée.

Bravo pour leur esprit sportif.

## Un grand saut vers les championnats de France



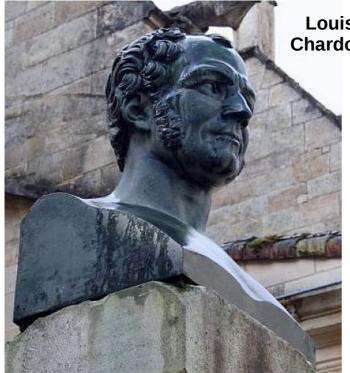
Le 15 juin 2014 les écuries de Jeand'Heurs ont organisé un concours club afin de préparer les cavaliers aux prochains championnats de France ce déroulant en juillet à Lamotte-Beuvron.

Au total 150 cavaliers ont répondu à l'invitation pour neufs épreuves durant la journée du dimanche.

Dans la liste des gagnants nous avons eu l'honneur de voir apparaître deux chardonnerais Mr Fabian Olejniczak et Mle Emma Delassue.

Un grand bravo à vous deux pour ce parcours sans faute.

## Souvenir d'une personnalité née à Chardogne



Louis Champion est né le 17 décembre 1780 à Chardogne.

Fils de médecin, il fait ses études de chirurgie à Barle-Duc auprès de Moreau, puis à Paris, où il s'est fait remarquer par Pinel, Percy et Bichat.

En 1813-1814, il occupe le poste de chirurgien-chef à l'hôpital militaire de Fains-les-Sources où étaient regroupés environ 600 malades.

Le typhus a décimé ses patients et son personnel. Lui-même est atteint, ce qui lui laissera des séquelles pendant les 15 années suivantes.

Le choléra sévissant à Paris quelques années plus tard, il s'y est rendu pour étudier la maladie mais il est rentré à Bar le Duc dès qu'il a su que la ville était touchée à son tour...

A la demande des autorités, il a organisé le service médical, fait venir en renfort des médecins étrangers dont il héberge certains à ses frais. Se dévouant jour et nuit auprès des malades, il force le respect et l'admiration de tous.

En 1821, il a obtenu de Casimir Périer (préfet de la Meuse), l'autorisation de créer à Bar une École de la Maternité, où il enseignera plus tard.

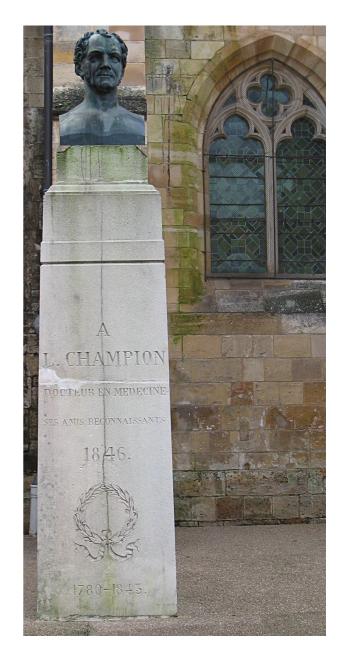
Précurseur, il réalise dès 1810 à Bar, une opération sur la résection des os cariés qui ne sera développée que plus tard par Moreau, puis à Paris.

Le docteur Champion a entretenu de nombreuses correspondances avec de nombreux éminents scientifiques et médecins étrangers, il est également cité dans des ouvrages de chirurgie et d'obstétrique dont celui de Velpeau.

Ce grand médecin est décédé le 24 octobre 1843, suite à un refroidissement contracté en visitant un patient.

Un monument en pierre et fonte, œuvre de l'architecte Guiot et du sculpteur Faucinet a été érigé en sa mémoire en 1846 sur la promenade des saules le long de l'Ornain

Lors de la construction de la caserne Exelmans (actuellement Cité Administrative), il fut déplacé de l'ancienne promenade des saules pour être installé dans la cour d'honneur de l'ancien hôpital, rue Jeanne d'Arc. Puis récemment lors du réaménagement de la cour d'honneur il a été déplacé contre l'Eglise Notre-Dame.



# Chardogne de 1914 à 1918

La première guerre mondiale emporta les pères et les fils dans son tourbillon laissant au village les femmes, les enfants et les personnes âgées. Pourtant la vie du village continue, bien que fortement modifiée par le manque de bras, l'arrivée de réfugiés et le passage des troupes. Le conseil municipal gérant au mieux le quotidien et les urgences qu'imposent cette guerre.

Pour imaginer la vie du village à cette époque, nous allons parcourir les compterendus du conseil municipal de 1914 à 1918.

En ce début d'année 1914, le maire Mr LEGER et ses conseillers (Messieurs MATHIEU F, MUREL, MOUROT, MATHIEU A, DARGENT, POIRSON, MATHIEU P) sont sur le point de finaliser des travaux votés en 1913, en effet les pompes à incendie avaient besoin d'un abri et il fut décidé de construire un bâtiment derrière le lavoir municipal pour les accueillir.

Le coût de construction pour cette remise était de 4050,99 francs une grosse dépense quand on la compare à l'excédent de recette de la municipalité qui était de 5854,80 francs à cette époque.

En couséquence, il mainteint sa délibération du 29 mars 1914, acceptant de devis primitif et ouvant un crédit de Hovo ; il accepte les modifications apportées au devis primitif et faisant l'objet d'un devis supplémentaire s'élevant à la verne de 50 , 99; certifie enact le mémoin enflice. hif étable par le rédacteur du projet; vote la vorume de 50 , 99 comme complement au crédit de 4000 fieje ouvert et décide que l'adjudication aux lieu à la maine prise vie données de la maine prime de sois des des des de maine prime de sois de la maine prime sois de la maine de la maine prime de sois de la maine prime de la maine prime de sois de la maine prime de la maine de la maine prime de la maine de la m

Novembre 1914 arrive et déjà la Mairie doit gérer les premières urgences. Le conseil se réunit pour voter une allocation journalière de 1,25 francs pour deux familles dont les enfants sont partis sous les drapeaux.

Considerant que le demandeur a déjà deux de ses enfants présents tous les drapeaux, et que par conséquent il ama frois cufants au régiment,

Les troupes étaient passées par la mairie et le conseil devra voter une nouvelle dépense de 32 francs afin de payer le bois brûlé durant leur séjour à la mairie.

Les la proposition de M: le Main, Le Conseil vote la somme de frente deve four, à prendre mer le fonds libres de la Commune à l'effet de payer le bois brute à le maini pendant le sejour des houpes, par le bunan du chef de groupement et la presole. A cette époque les actions sociales sont faites par le Bureau de Bienfaisance et la mairie.

Si l'on parle de CMU (Couverture maladie universelle) à notre époque, en 1915 elle porte le nom d'assistance médicale gratuite date de 1893, modifiée en 1913. A cette époque, l'aide médicale est votée par le conseil municipal.

Malheureusement toutes les années qui suivent vont se ressembler. De réunion en réunion, les décisions prises par le maire et ses conseillers ne serviront qu'a soulager la population des maux de la guerre.

C'est ainsi que les demandes d'allocation vont se multiplier, les aides matérielles comme par exemple l'achat de blé pour permettre aux familles nécessiteuses de fabriquer leur pain.

Plus les années passent, plus la municipalité pioche dans les fonds disponibles à tel point que la décision de juillet 1915 d'acheter des seaux et des tuyaux pour les pompiers est annulée en novembre

Il! le Maire expose au Couseil qu'il a été impossible de surployer les Crédits de 400 t et de 100 t ouvert par les déliberations du 11 fuillet 1916, attender que'il n'existe par de fonts libres dans la Caine inimitépale, touter les recettes prémiet par les besteudents étant balancés par les dépendes.

Le crédit pour la remise de stockage des pompes à incendie, qui était de 4100 francs est revu à la baisse pour passer à 3000 francs.

L'instituteur devant même avancer l'argent pour le paiement du bois de chauffage de l'école.

Pour ne rien arranger, les revenus que la mairie tire de la location de chasse en plaine et dans les bois n'ont pas été perçus puisque l'ouverture n'a jamais pu se faire.

La seule personne qui voit ses revenus augmenter est le « Tambour Afficheur » Mr Salhorgne qui se voit attribuer une augmentation de 20 francs du fait du surplus de travail qu'il a depuis le commencement des hostilités.

Mr le maire ne voyant pas la possibilité d'équilibrer le budget 1916, décide d'annuler la construction de la remise à pompe à incendie.

Le crédit ouvert sur le budget additionnel de 1911 rause.

Il 8 et la Rubrique "Construction d'une ranine de possiper"
et s'élevant à la sourme de 4/00 france, est annulé.

Cette bonne initiative va permettre à la commune de commencer l'année 1916 avec un excédent de 5550,52 francs.



Octobre 1917 : le conseil inquiet de ne plus avoir de boulanger au village suite à la mobilisation de celui-ci, demande le sursis d'appel de Mr COLAS Henri qui fut autrefois boulanger à Chardogne. Décembre 1918 : la commune se voit obligée d'acheter 1000 billets de logement de troupes pour la somme de 25 francs. le billet de logement étant, pendant la guerre, un mode de réquisition imposant à un habitant de loger le soldat porteur du document et frappant à sa porte. L'expression "un nom à coucher dehors avec un billet de logement" vient de la. Enfin le 7 décembre 1918, le conseil votait un budget de 23,70 francs pour l'achat de drapeau et décorations suite à la demande de la préfecture de décorer les bâtiments communaux pour fêter l'armistice Sow feter le signature de l'armistie et répondre à la lette De M'l Tréfet demandant de décore les édéfices comme , avec des drapans français et de nations alliées, le Commune s'est procuré pour le somme de vingt drois france, je centime de dispense allée Cousie de vouloir lies ouvrir les crédits nécessains au paiement de ces dépenses.



Vue d'un militaire posant à Chardogne sur le pont de Froide Val en 1916 (photo : Raoul Berthelé, Archives municipales de Toulouse)



## Le Chardon Actif

## Association Détente et Loisirs

Cette année encore, 35 enfants du village, accompagnés par leurs parents et nounous, ont défilé dans les rues pour fêter Halloween.

Déguisés en monstres et sorcières, les enfants ont sonné aux portes et ont récolté beaucoup de bonbons et gâteaux .



Au terme de ce défilé, ils se sont retrouvés à la salle communale pour partager leur butin et se régaler avec un goûter offert par l'association Détente et Loisirs, très investie lors des différentes manifestations annuelles. Un grand merci aux parents et nounous sans qui cette manifestation ne serait possible. Un grand merci aux habitants qui ouvrent leurs portes chaque année!

Prochaine manifestation: Mardi Gras!

L'association Détente et Loisirs a été créée en 1996 et continue d'offrir aux habitants des moments conviviaux tout au long de l'année. Elle est actuellement présidée par Fabrice Delassue.

## Société De Chasse « L'ALOUETTE »

Président : Julien DELASSUE, Tél : 06 75 62 10 77

Chaque année, la société de chasse organise un méchoui début juillet à la cabane de chasse.

Jours de chasse : samedis, dimanches et jours fériés dans les bois communaux, les bois de bordures de la forêt de Massonges et du Bois des Chênes.

Dans le Bois des Chênes, la chasse a lieu quelques lundis ou vendredis, sans dates précises.

Prudence pour les promeneurs en période de chasse!



## Fleurissement



C'est lors d'un samedi après-midi clément au début du mois de mai que les jardinières autour de l'église et sur le pont du lavoir ont été préparées par Elise ERRARD, Christophe LECHAUDEL et sa fille Pauline, Rémi LAMBERT, Hélène JEANNESSON et Angéline ADAM.

Après le rempotage d'une quarantaine de jardinières, elles furent installées et arrosées tout au long de l'année par Patrice VILMART et ses voisines durant l'été.

Rémi Lambert assure l'arrosage des fleurs place du lavoir, M et Mme Hanotel gèrent l'entretien des fleurs à l'entrée de Chardogne.

L'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération organise le concours des maisons fleuries et des potagers. Après le passage du jury, Mme et Mr HALFTERMEYER demeurant dans la commune, chemin de Zévolu, sont récipiendaires du 3° prix pour le fleurissement de leur pavillon sur les 27communes composant la C.A et également Mr Bernard HANOTEL reçoit l'honorable 3° place concernant l'aménagement et les récoltes de son potager.

Félicitations à toutes et tous et un sincère remerciement pour les personnes qui donnent de leur temps pour l'entretien floral du village.

## Soirée du 13 juillet

Les conseillers municipaux anciens et nouveaux élus de cette année ont tous participé à la préparation de la soirée du 13 juillet, veille de la Fête Nationale. Certains conjoints ont même participé à la cuisson du barbecue et au service des sandwichs.

De nombreux Chardonnerais et leurs enfants ravis, ont participé au défilé aux lampions et applaudi le superbe feu d'artifice juste avant une grosse averse.

## Le Chardon Actif



Cette année Benoit Hacquin et Laurent Chrétien avaient installé un écran géant et des bancs dans la grange communale afin de permettre aux amateurs de football de suivre la finale de la coupe du Monde entre l'Allemagne et l'Argentine.

La soirée s'est poursuivie tardivement avec le bal populaire animé par notre habituel DJ et la buvette assurée par les membres de l'Association Détente et Loisirs.

#### Vie Paroissiale

L'équipe paroissiale est constituée de mesdames *Bernadette LECHAUDEL*, *Geneviève PERIGNON*, elles sont secondées par madame *Françoise MOUROT*. *Madame Elisabeth COLSON* continue à entretenir avec soin la sacristie.

Toute personne désireuse d'aider l'équipe paroissiale dans sa tâche peut s'adresser à Bernadette LECHAUDEL. Toute l'équipe se tient à la disposition de chacun et tient à remercier vivement toutes les personnes qui aident ponctuellement au nettoyage complet de l'église.

## Sapin De Noel

Le traditionnel sapin de Noël a été dressé sur la place du lavoir par les membres du Conseil Municipal et paré de ses guirlandes lumineuses.

Félicitations aussi aux habitants du village qui ont décoré et habillé leurs maisons et jardins de mille lumières

## Atelier Informatique

Chaque semaine un atelier informatique animé bénévolement par Laurent CHRETIEN se tient à la salle de Conseil de la Mairie. Depuis le mois d'octobre les séances ont lieu le lundi à 17 heures. Les participants sont très intéressés par les thèmes abordés: travaux sur photos, création d'albums dépannage...etc et tout se passe dans la bonne humeur.

Pour participer, il faut être en possession d'un ordinateur portable.

Pour tout renseignement: Laurent

CHRETIEN Tél: 03 29 78 57 43

## Colis De Noel

Comme chaque année les personnes de 65 ans révolus ont reçu la visite de deux Conseillers Municipaux qui ont eu le plaisir de leur offrir de la part de la Municipalité un coffret de produits à déguster pour les fêtes de la fin d'année 2014



# Vie Pratique

## Mairie

#### MAIRIE DE CHARDOGNE

2, rue Haute

Tél:09 79 72 02 05

Tél-fax: 03 29 78 50 26

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mercredi de 18h à 19h30.

Mr le Maire tient une permanence le mercredi de 18h30 à 19h30.

En cas d'urgence, s'adresser directement au Maire (**Benoît HACQUIN**) ou à ses adjoints (Elise ERRARD, Laurent CHRETIEN).

#### Location de matériel communal

10 tables de brasserie et 20 bancs peuvent être loués au tarif suivant :

- 1 table et 2 bancs pour 4 €
- un chèque de caution de 130 €

#### Location de la salle communale

La salle communale peut être louée en journée (elle doit être libérée pour 22h) aux tarifs suivants :

du 1er mai au 30 septembre : 90 € du 1er octobre au 30 avril : 120 €

Un chèque de caution de 120 €, une attestation d'assurance responsabilité civile et le chèque de location seront demandés au moins 3 semaines avant la date des activités prévues.

Pour les différentes locations, s'adresse à Stéphanie PREVOST ou à Marie Christine SISSLER VIELLEFON.

#### Absence de ramassage scolaire

Lorsque les conditions météorologiques le nécessitent, le Conseil Général peut annuler temporairement les ramassages scolaires.

Il est alors possible de se renseigner sur www.meuse.fr ou au 0 825 800 161

#### Contact avec le quotidien L'EST REPUBLICAIN

**Denis HERVELIN** 

Tél: 03 29 78 50 57 ou 06 72 52 84

29 Mail :

mailto:denishervelin@club-internet.fr



En 2014, la communauté d'agglomération est composée de 32 communes.

le conseil communautaire est composé de 62 délégués, dont 13 vice-présidents et 5 conseillers délégués

# Les compétences de la communauté d'agglomération sont :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (dont gestion des transports)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Assainissement des eaux usées
- Distribution en eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire

#### **CONTACTS**

Communauté d'agglomération Bar le Duc Sud Meuse

12, rue Lapique – 55000 Bar le Duc

Tél: 03 29 79 56 00

#### **BIENVENUE**

Le Maire et tous les membres du Conseil municipal souhaitent la bienvenue et une très bonne intégration dans le village aux personnes qui ont choisi de venir vivre à Chardogne en 2014.

#### **EXAMENS**

L'équipe municipale tient à féliciter tous ceux et celles qui ont vu leur travail récompensé par l'obtention d'un diplôme en 2014. Compliments .

#### HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Du 1er octobre au 31 mars :

Le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin de 9h à 12h.

Tous les après-midi de 13h à 18h;

- Du 1er avril au 30 septembre :

Le mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche matin de 9h à 12h.

Tous les après-midi de 14h à 19h;

## Le Chardon Actif

Du nouveau dans la vie économique à Chardogne

## **DMS 55**

Stéphane SANCHIS propose ses services aux particuliers dans le domaine du décapage. Stéphane utilise la technique de l'aérogommage, qui lui permet de décaper ou de nettoyer tous types de matériaux (métal, bois, pierre, pvc, ...) d'où l'appellation de sa micro entreprise Décap' Multi Surfaces (DMS 55). La technique de l'aérogommage consiste à projeter, grâce à un gros compresseur, des granulats très fins sur la pièce à décaper.

Vous pouvez faire appel à DMS 55 pour décaper vos meubles anciens, vos radiateurs, vos salons de jardin en teck, ou tout autre objet tel des lanternes en cuivre. Stéphane peut aussi intervenir dans le cadre de restauration de voitures anciennes ou aussi pour vos grilles ou portails rouillés. Bref, n'hésitez pas à le contacter.



"Au Feuilleté Gourmand"
vous invite à découvrir
une gamme de produits surgelés,
salés et sucrés,
de fabrication 100 % artisanale

# DMS 55



#### **DÉCAPAGE PAR AÉROGOMMAGE**

de meubles, boiseries, poutres, menuiseries métalliques, pierres, tags, etc.



#### INTERVENTION EN ATELIER OU À DOMICILE

06 07 06 12 73 / 03 29 78 53 70 6, Chemin de Coutrot - 55000 CHARDOGNE - E-mail : dms55@sfr.fr

## Au Feuilleté Gourmand

Laurence DARGENT fabrique des produits gourmands dans son laboratoire, et les propose à la vente, en surgelés, dans le petit magasin qu'elle a ouvert à l'entrée du village.

On y trouve petits pâtés, feuilletés , tourtes, ou encore chaussons aux pommes, et autres tartes. La gamme de produits proposés est très vaste.

Vous saurez tout en visitant son site internet www.au-feuillete-gourmand.fr

# Artisans du Village











